

## Charte des Artisans Lauziers Couvreur

### Introduction

La lauze naturelle est une pierre plate utilisée pour la couverture des toitures. Elle peut être de plusieurs natures géologiques (calcaire, schiste, phonolite, gneiss...) et a la particularité d'être hétérogène. Elle est mise en forme par un professionnel, de façon non standardisée. Le plus souvent, le choix du type de matériau à utiliser se fait en fonction des disponibilités minérales locales.

Nous ne considérerons pas ici les produits de substitution que sont les tentatives d'imitation initiées en terre cuite, béton, etc.

Les constructions couvertes avec de la lauze constituent un patrimoine architectural majeur dans les régions concernées. Ce type de couverture en lauze, sous condition d'une bonne sélection des matériaux, de la qualité de la mise en œuvre et d'un entretien régulier, peut durer plus d'une centaine d'années, assurant l'étanchéité du bâti tout en possédant des qualités esthétiques remarquables et des atouts écologiques indéniables.

### Contexte historique

Depuis la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, avec la désertification progressive des campagnes et l'apparition des nouveaux moyens de transport, l'exploitation des petites carrières de proximité s'est peu à peu raréfiée, entrant en concurrence avec de nouveaux matériaux de couverture. Les lauziers ont alors assuré des travaux en utilisant de plus en plus des matériaux de réemploi, récupérés d'autres bâtisses. La guerre de 1914-1918 et ses pertes humaines, les transformations qui ont suivi dont le développement des premiers marchands de matériaux industriels, puis la guerre de 1939-1945, ont contribué à éloigner les territoires concernés des détenteurs de ces savoir-faire. L'usage des nouveaux matériaux de couverture, moins contraignants, plus faciles et rapides à mettre en œuvre, a aussi directement participé à la perte de ce savoir-faire majeur de nos régions, ainsi que du patrimoine bâti qui y est associé. Cette culture de la lauze naturelle et les pratiques qui en découlent, autrefois partagées sur de très vastes territoires français et ailleurs, a ainsi été considérablement réduite, voire a disparu ou a failli disparaître dans certaines zones.

Or, depuis les chantiers de réfection de toitures en lauzes qui ont eu lieu dans les années 1970, on assiste à un changement progressif des raisonnements et des comportements en faveur de la sauvegarde de ces pratiques ancestrales durables et vectrices de sens.

La préservation, la transmission et la réhabilitation des techniques de la couverture en lauze, portée par l'association, participe à ce mouvement de conservation et de transmission.

## Contexte actuel

L'association « Artisans Lauziers Calcaire » est née en 2013 autour de la sauvegarde de la lauze calcaire en Aveyron et en Lozère. Sous l'impulsion de partenaires institutionnels, elle s'est insérée dans les programmes d'actions Laubamac puis Laubapro, autour du développement des filières lauze et pierres sèches. Un cadre qui lui a permis de se développer et de prendre une dimension nationale en s'ouvrant aux professionnels pratiquant les lauzes de toutes natures géologiques. Artisans lauziers calcaire est devenue Artisans lauziers couvresseurs.

Les membres de l'association, acteurs professionnels de la lauze, ont décidé de s'organiser et de regrouper leurs efforts pour le soutien de cette filière d'exception. Ils se sont rassemblés autour d'actions locales et de l'analyse des enjeux identifiés collectivement :

Le premier enjeu du regroupement des professionnels de l'association est le sauvetage à long terme des savoir-faire et la consolidation d'une filière artisanale vivante, mais d'existence fragile.

Le deuxième est la volonté de se positionner en faveur d'un approvisionnement de qualité, privilégiant les circuits courts, afin d'éviter la débauche d'énergie nécessaire à l'acheminement de matériaux lointains et/ou le remplacement de la lauze par des matériaux standardisés.

Le troisième est la transmission des savoir-faire propres à différents types de lauzes par le développement de la formation, de la qualification, et la création de référentiels techniques de pose.

Ces professionnels veulent s'entendre sur une démarche commune de qualité, de développement de la filière et de prospective. L'établissement de la « charte des artisans lauziers couvresseurs » en fait partie.

Elle part d'un double constat :

- Le marché existe, mais manque de professionnels qualifiés en capacité de répondre aux demandes.
- Le savoir-faire n'a pas disparu, mais est détenu par un nombre limité de personnes dispersées.

Les professionnels d'ALC se sont organisés pour définir dans leurs statuts l'objet de leur regroupement et les grandes orientations de l'association, ainsi que le fonctionnement global de celle-ci.

Cette charte s'attachera à définir les attendus en termes d'engagement demandé aux membres professionnels d'ALC, tant dans la pratique de leur activité professionnelle qu'en ce qui concerne leur participation à la vie associative.

## LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES ALC

Chaque membre signataire de la charte ALC s'engage dans la démarche qui suit à :

### **► Au niveau de sa pratique professionnelle**

*A l'occasion du programme LAUBAMAC (2016-2019) des artisans couvreurs lauziers des départements de l'Aveyron, Côte-d'Or, Isère, Lot, Lozère et Saône-et-Loire, se sont regroupés pour rédiger les référentiels de formation et de certification de la couverture en lauzes de schiste et de calcaire correspondant au titre professionnel Certificat de qualification professionnelle (CQP) niveau 2 (ouvrier) comme elle est pratiquée sur leurs territoires.*

- L'adhérent ALC de ces secteurs géographiques s'engage à pratiquer la couverture en lauze dans les règles telles que définies dans les référentiels de formation des CQP couvreur lauzier calcaire et schiste, et très prochainement dans les règles professionnelles pour la couverture en lauze (en cours de rédaction). Il devra aussi tenir compte des spécificités liées à son territoire portant sur le support, la finition de la taille ainsi que certains détails composant la toiture.

*L'association ALC invite les professionnels pratiquant des techniques traditionnelles de couvertures en lauzes différentes de celles actuellement décrites à partager leurs savoirs et savoir-faire et ainsi faire évoluer l'état général de connaissance en vue de les intégrer dans les référentiels et la documentation technique (exemple actuel avec la phonolite en cours d'intégration dans le référentiel du CQP couvreur lauzier schiste).*

### **► Au niveau de sa participation à la vie associative**

- L'adhérent ALC est invité à suivre l'évolution de l'association, les actions dans lesquelles elle est engagée au service de la profession et de la filière, et y participera dans la mesure de ses possibilités.
- Il prendra connaissance des commissions thématiques et des groupes de travail mis en place et y participera dans la mesure de ses moyens.
- Il partagera les valeurs d'entraide entre membres, de curiosité et intérêt pour les différentes pratiques, de partage des savoir-faire, techniques et connaissances, dans un esprit de solidarité, de confraternité et d'enrichissement mutuel.
- Les adhérents sont invités à interagir entre eux, sur un même territoire ou à l'occasion de déplacements professionnels les rapprochant d'autres adhérents.
- Il participera aux échanges d'expérience entre professionnels, scientifiques et techniciens initiés par l'association, afin d'approfondir et de faire évoluer sa technique, et sera ouvert aux évolutions de ce métier.

### **► En termes de représentation de la profession**

- L'adhérent ALC sera conscient de représenter la profession de couvreur lauzier et l'association ALC dans ses relations avec ses clients et sa pratique du métier.
- L'adhérent ALC participera à la promotion collective des formations qualifiantes mises en place, à leur qualité et à leur pertinence. Chef d'entreprise, il proposera à ses salariés de passer un des CQP.
- L'adhérent ALC participera dans la mesure de ses disponibilités aux manifestations de son territoire pouvant mettre en valeur et promouvoir son savoir-faire.

## ENGAGEMENT ET SIGNATURE

L'adhésion à la présente charte constitue un acte individuel, qui n'exige ou n'exclut aucune appartenance syndicale ou associative autre que celle-ci.

Après avoir lu les attendus de la présente charte, je déclare y adhérer sans réserve :

Nom, prénom :

Adresse personnelle :

Statut :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Email :

Nom du parrain ALC :

Date et signature

(Précédées de la mention lu et approuvé)

*Note : La présente charte a été adoptée lors de l'Assemblée Générale du  
Elle pourra être révisée ou réactualisée chaque année, selon nécessité et sur proposition de ses membres, par décision en  
Assemblée Générale*